



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET
INSTALLATIONS CLASSÉES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

concernant le projet de création d'un parking sécurisé pour poids lourds sur l'aire de service de la Porte d'Alsace Sud sur l'autoroute A36 à Burnhaupt-le-Bas porté par la société APRR relative à :

- une demande de permis d'aménager portée par l'État,**
- une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal portée par la communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach**

Par arrêté préfectoral du 1^{er} octobre 2026, une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite **du mercredi 21 octobre 2026 à 10h00 au jeudi 19 novembre 2026 à 19h00.**

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont :

- une demande de permis d'aménager, ou un refus
- une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU intercommunal de la communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach, ou un refus.

Le commissaire enquêteur est M. Patrick DEMOULIN cadre retraité, et Mme Yvette BAUMANN est désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique unique est consultable :

- à la mairie de Burnhaupt-le-Bas
- sur le site internet du registre dématérialisé :
<https://www.registre-dematerialise.fr/7686>
- sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin à l'adresse suivante :
<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public-et-installations-classees/Dossiers-de-consultation-en-cours>

Le dossier d'enquête publique comprend notamment le dossier de permis d'aménager, l'évaluation environnementale, la déclaration de projet emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme, le bilan de la concertation, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse.

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique unique selon les modalités définies ci-après :

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7686>

- par mail à l'adresse suivante :

enquete-publique-7686@registre-dematerialise.fr

les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7686>

- sur le registre d'enquête disponible à la mairie de Burnhaupt-le-Bas aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- par correspondance adressée au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Burnhaupt-le-Bas, 25 rue Principale 68520 Burnhaupt-le-Bas, à l'attention de M. Patrick DEMOULIN, commissaire enquêteur,
- directement auprès du commissaire enquêteur, oralement et/ou par écrit, lors de ses permanences qui se tiendront à la mairie de Burnhaupt-le-Bas, 25 rue Principale :
 - mercredi 21 octobre 2026 de 10h00 à 12h00
 - lundi 26 octobre 2026 de 16h00 à 18h00
 - mardi 10 novembre 2026 de 10h00 à 12h00
 - jeudi 19 novembre 2026 de 17h00 à 19h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- à la Préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar (bureau des enquêtes publiques et des installations classées), et sur son site internet à l'adresse suivante :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public-et-installations-classees/Rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur>

- à la mairie de Burnhaupt-le-Bas

- sur le site internet du registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7686>

à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information complémentaire relative au projet pourra être obtenue auprès de Monsieur Dehay, conducteur d'opérations grands projets : APRR-DGA-IC-22D – Avenue Lionel Terray – 69330 Jonage.